

# GENERAL DYNAMICS

Produits de défense et Systèmes tactiques-Canada

Le 22 décembre 2008

## Ressources Naturelles Canada

Direction des explosifs  
1431, chemin Merivale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G1

À l'attention de: **Monsieur André-Marc Dallaire**  
**Inspecteur en chef des explosifs**

**OBJET: Licence de Fabrication F09 (01) 126**  
**Dérogation sur les quantités/distances pour la construction d'une ligne de**  
**train de banlieue sur notre site**

---

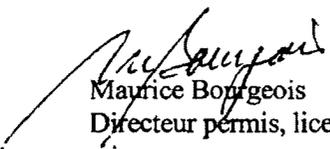
Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 5 décembre dernier à propos du sujet décrit en rubrique. À la lecture de votre document, nous avons constaté que vous exigez un maximum de 700 personnes par jour sur la ligne de train à l'intérieur du périmètre de sécurité D7; nous aimerions savoir si cette limite fixe le nombre d'allers-retours ou si vous considérez 350 passagers aller-retour.

D'autre part, nous avons appris de M. Jean Hardy que l'AMT prévoit 2,300 places de stationnement à Mascouche et Terrebonne selon la superficie des terrains achetés à cet effet. L'achalandage des passagers passant dans notre périmètre de sécurité avec une telle capacité de stationnement pourrait excéder facilement les 5,000 passagers (aller-retour) qui est la limite fixée par les standards quantité-distance pour déterminer un trafic lourd exigeant l'application de la norme D7. De plus, nous avons eu confirmation que le nombre de places de stationnement correspond à environ 70% de l'achalandage donc 6,571 passagers en transit sur le site de GD-OTS Canada par jour.

Par conséquent, nous désirons connaître votre position pour un achalandage de beaucoup supérieur à celui identifié dans le rapport Baker Risk.

Veuillez agréer, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

  
Maurice Bourgeois  
Directeur permis, licences & environnement  
p.j.

c.c. Christopher Watson  
Jean-Luc Arpin  
Dave McCulloch

General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques-Canada Inc.  
5, Montée des Arsenaux  
Le Gardeur (Québec) Canada J5Z 2P4  
Tél.: (450) 581-3080  
Fax: (450) 585-7302

CSA 08ST1222\_Dallaire\_train

\_\_\_\_\_

**TABLEAU 14 - ENTRANTS ET SORTANTS SELON LA DIRECTION -  
SOLUTION CN - MASCOUCHE**

Gares	Direction Centre-Ville			Direction Rive-Nord			Total		
	Entrants	Sortants	Charge	Entrants	Sortants	Charge	Entrants	Sortants	Charge
Mascouche	102	0	102	0	12	-12	102	12	90
Terrebonne	704	0	806	4	0	-8	708	0	798
Repentigny	247	0	1053	0	0	-8	247	0	1 045
Charlemagne	955	11	1997	0	1	-8	955	12	1 989
Sherbrooke	216	45	2168	8	11	-11	224	56	2 157
St-Jean-Baptiste	168	132	2204	0	36	-47	168	167	2 157
Louis-H.-Lafontaine	266	354	2116	7	95	-135	273	449	1 981
Lacordaire	245	101	2260	25	0	-110	269	101	2 149
Ple-IX	147	214	2193	37	0	-74	184	214	2 120
Sauvé	3	714	1482	67	0	-7	70	714	1 475
Acadie	104	267	1319	7	0	0	111	267	1 319
Mont-Royal	196	65	1450	0	0	0	196	65	1 450
Canora	57	65	1442	0	0	0	57	65	1 442
Centrale	0	1 442		0	0		0	1 442	
<b>Achalandage total</b>	<b>3 411</b>			<b>154</b>			<b>3 565</b>		

114  
708  
-----  
822

Agence Métropolitaine de Transport - Train de l'Est - Étude d'appariement des correspondances - Rapport principal

Source : STM et AMT, 2007.

**Solution B : CN - Assomption**

L'emplacement des gares prévues dans le cadre de cette solution est le même que la solution précédente à la différence que s'ajoute une gare à L'Assomption (figure 3). Dans le cas de cette solution 1 750 personnes (52,5 %) accèderaient au train via les trois gares de la Rive-Nord. C'est 250 personnes de moins que dans la solution CN - Mascouche. Sur le territoire de Montréal, la distribution de l'achalandage de cette solution serait similaire à la solution précédente et totaliserait 1 600 personnes. La gare Charlemagne serait toujours la gare attirant le plus grand nombre d'entrants en direction du centre-ville en période de pointe du matin, avec

**Le Consortium DS-SM-HMM en collaboration  
avec STV Incorporated**

Appareil d'assurément de l'Assomption - Plan de l'Est - Étude d'impact sur l'environnement - Rapport principal - Août 2008

631 voitures des ponts en direction du centre-ville en période de pointe du matin, alors que la solution CN - Assomption retirerait de la circulation 510 déplacements inter-rives réalisés en véhicules motorisés privés.

2.9.4 Utilisation des stationnements

Tel que démontré précédemment, la majorité des usagers du Train de l'Est accéderait aux gares au moyen de leur automobile. Conséquemment, la présence de stationnements incitatifs et leur capacité d'accueil sont très importantes à l'établissement de la distribution de la clientèle. Comme le démontre le tableau 20, chacune des solutions analysées se distingue de par la disposition et la capacité de ses stationnements.

Il faut noter que le nombre de places de stationnement correspond à l'hypothèse posée dans le cadre de l'estimation de l'achalandage seulement et ne reflète pas nécessairement les aménagements qui seront réalisés.

**TABLEAU 20 - UTILISATION DES STATIONNEMENTS SELON LA SOLUTION**

Gares	Stationnements Nombre de places	Solution CN - Mascouche			Solution CN - Assomption			Solution Combinée		
		Usagers		%	Usagers		%	Usagers		%
		AC	AP		AC	AP		AC	AP	
Mascouche	800	80	23					21	27	
Assomption	400				155	46		155	46	
Vieux-Terrebonne	N/D							131	10	
Terrebonne - Lachenaie	1 000	702	7							
Le Gardeur	1 000	227	20		632	66		632	66	
Charlemagne	500	520	374		536	255		536	255	
<b>Total Rive-Nord</b>		<b>1528</b>	<b>423</b>	<b>80,6 %</b>	<b>1 323</b>	<b>367</b>	<b>76,5 %</b>	<b>1 475</b>	<b>405</b>	<b>69,3 %</b>
Marcel-Villeneuve	N/D							125	19	
St-Vincent	N/D							75	7	
Concorde								81	5	
<b>Total Laval</b>								<b>281</b>	<b>31</b>	<b>11,5 %</b>
Sherbrooke	837	50	33		48	36		48	36	
St-Jean-Baptiste	358	89	56		89	56		89	56	
Louis-H.-Lafontaine	822	117	14		169	14		169	14	
Lacordaire	340	26	10		23	10		23	10	
Pie-IX	198	69	6		69	6		69	6	
<b>Total Montréal</b>		<b>352</b>	<b>117</b>	<b>19,4 %</b>	<b>398</b>	<b>121</b>	<b>23,5 %</b>	<b>398</b>	<b>121</b>	<b>19,1 %</b>
<b>Total</b>		<b>1 881</b>	<b>541</b>		<b>1 721</b>	<b>488</b>		<b>2 154</b>	<b>557</b>	

Source : STM et AMT, 2007.

900 1400 espace devant les Commissariats de BAPE le 9 Dec. 2008.